

Le journal de l'Andra

NOUVEAU
FORMAT

N°17
PRINTEMPS 2014
ÉDITION
NATIONALE



**La radioactivité
s'expose au Palais
de la découverte** P.3

édito

Le Journal de l'Andra fait peau neuve

Lors du dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis sur le *Journal de l'Andra*. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions.

Si vous vous êtes globalement déclarés satisfaits du travail réalisé, qui vous aide à mieux comprendre le rôle et les missions de l'Andra, tout en étant régulièrement informés sur les chantiers en cours, cette enquête a mis au jour plusieurs points à améliorer.

Vous souhaitez ainsi que la place laissée à l'expression de points de vue différents soit plus importante. Il ressort également une forte attente d'information sur la sécurité des sites, la sûreté du stockage et du transport des déchets... Enfin, il apparaît que vous êtes particulièrement attachés à un format illustré et des articles faciles à lire où les informations sont accessibles et attractives.

C'est pour mieux répondre à ces besoins qu'a été repensée la formule du *Journal de l'Andra*, que vous tenez aujourd'hui entre vos mains.

Vous pourrez le constater vous-même, ce nouveau numéro est plus pratique avec un format réduit, plus vivant avec de nombreuses illustrations, plus pédagogique avec des articles synthétiques vous permettant d'avoir une lecture rapide des actualités de l'Andra. Des liens Internet vous renvoient vers des articles plus approfondis sur les sujets traités dans l'édition. Les thèmes liés à la sécurité et à la sûreté gagnent en importance dans cette nouvelle formule, et une rubrique de questions-réponses est créée, afin de relayer vos questionnements.

Enfin, l'équipe du journal et moi-même tenions à vous remercier sincèrement pour votre large participation. Nous avons à cœur de trouver des pistes d'amélioration et d'être toujours plus à l'écoute des publics concernés et intéressés par nos activités.

Valérie Renauld,
directrice de la communication de l'Andra

Sommaire

Les dépêches

P.3/5

L'actualité

P.6/10

- Cigéo : retour sur le débat public **P.6**
- Le regard de citoyens sur le projet Cigéo **P.8**
- L'ASN et la CNE rendent leur avis sur Cigéo **P.8**
- L'Andra maintenant autonome **P.10**
- L'expertise de l'Andra s'exporte en Uruguay **P.10**
- Des riverains plutôt confiants **P.11**

Questions/Réponses **P.12**

Le dossier

P.13/19

Des Cli pour comprendre

Le Journal de l'Andra Édition Nationale N° 17

1-7, rue Jean-Monnet - 92298 Châtenay-Malabry cedex

Tél. : 01 46 11 83 18 - journal-andra@andra.fr

Directrice de la publication: Marie-Claude Dupuis • Directrice de la rédaction: Valérie Renauld • Rédacteur en chef: Albert Fréalle • Comité éditorial: Guilain Bauplé, Anne Brodu, Patrick Charton, Michel Dutzer, Benard Faucher, Julien Guilluy, Jean-Michel Hoorelbeke, Jean-Marie Krieguer, Christine Trentesaux • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra: Annabelle Comte, Sophie Dubois, Sébastien Farin, Marie-Pierre Germain, Martine Hurault, Marc-Antoine Martin, Dominique Mer; pour Rouge Vif: Christine Cornevin, Cécile Couturier, Élodie Seghers • Responsable iconographie: Sophie Muzerelle • Crédits photos: Andra, A. Beauvillain, DR, Exirys, G. Gillet, P.-Y. Le Meur, M.-A. Martin, P. Maurein, L. Mignaux/MEDDTL, E. Poirot, A. Robin-EPPDCSI, E. Sutre, B. Tinoco • Dessins: Aster • Création-réalisation: Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • Impression: Paton - Siret 572 881 662 00025 - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • ©Andra - 368-17 • DCOM/14-0065 • ISSN: 2106-8283 • Tirage: 5000 ex.

ABONNEMENT GRATUIT

**POUR ÊTRE SÛR
DE NE RIEN MANQUER,
ABONNEZ-VOUS!**

Édition(s) souhaitée(s) :

- Meuse/Haute-Marne
 Manche
 Aube
 Nationale

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon à :
Le Journal de l'Andra - Édition Nationale 1-7, rue Jean-Monnet - 92298 Châtenay-Malabry cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à :
journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).



L'Andra dispense ses premières formations

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Andra propose aux producteurs de déchets radioactifs (électronucléaires ou non électronucléaires) et à leurs prestataires, des formations professionnelles. L'objectif de ces formations est de permettre aux industriels d'améliorer la qualité des colis envoyés sur les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube. Fondées sur le savoir-faire unique de l'Agence, ces sept formations, assurées par des experts de l'Andra, sont l'occasion pour les clients de mieux comprendre le fonctionnement des Centres, les exigences industrielles et réglementaires ainsi que les modalités de prise en charge des colis.

La radioactivité de Homer à Oppenheimer au Palais de la découverte

Après avoir conquis le public au Centre de Meuse/Haute-Marne en 2012 puis dans plusieurs autres sites de France, l'exposition *La radioactivité de Homer à Oppenheimer* est exposée du 3 décembre 2013 au 8 juin 2014, à Paris, au Palais de la découverte. "C'était pour nous une évidence d'accueillir dans nos lieux une exposition sur ce thème", a précisé **Claudie Haigneré**, présidente d'Universcience*, lors de son inauguration. "Le musée poursuit ici une de ses anciennes traditions, l'exploration et l'explication de la radioactivité, phénomène qui a toujours été au cœur de son approche de la science et de la physique." Conçue par l'Andra, l'exposition s'articule autour de quatre pôles: Comment ça marche? Comment a-t-elle été découverte? Qu'en fait-on? Que risque-t-on? Ludiques et interactives, de nombreuses manipulations et expériences permettent au public de mieux comprendre ce phénomène.

*Universcience: établissement public regroupant la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette et le Palais de la découverte à Paris.



www.oecd-nea.org/rwm/rkm/verdun2014/index-fr.html

LA MÉMOIRE DU STOCKAGE SE CONSTRUIT À VERDUN

Du 15 au 17 septembre prochains, le Centre mondial de la Paix, à Verdun, accueillera la première conférence internationale sur la préservation de la mémoire liée aux sites de stockages de déchets radioactifs. Organisée par l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN) avec le soutien de l'Andra, cette conférence intitulée *Construire la mémoire* est ouverte aux spécialistes comme aux acteurs locaux. Elle se veut un moment d'échange sur les projets en cours, les défis à affronter, et les synergies à créer entre les participants concernés par cette question.

LE POINT DE VUE D'ASTER

Un voyage inédit, à portée de souris!



L'Andra vous propose une visite virtuelle de son Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne sur Internet. Un simple clic, et vous voilà au cœur des galeries souterraines à 490 m de profondeur.

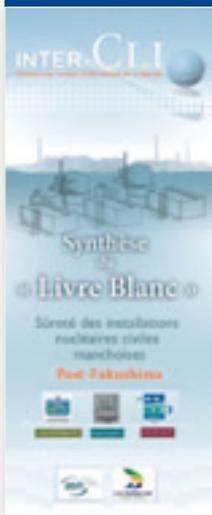
www.andra.fr/visite_virtuelle_laboratoire



Découvertes en forêt : l'exposition qui sort du bois

Présentée au Centre de Meuse/Haute-Marne, cette nouvelle exposition propose de percer les secrets cachés sous les feuillages et de mieux comprendre les enjeux scientifiques, environnementaux et économiques des zones boisées de ces deux départements. Elle est née de la création, en 2011, d'un site expérimental au milieu du massif forestier de Montiers-sur-Saulx, dans le cadre de l'Observatoire pérenne de l'environnement de l'Andra. Informations par téléphone au 0805 107907.

Un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires de la Manche



Présenté le 5 décembre dernier, ce document est le fruit de la réflexion engagée par les trois Commissions locales d'information (Cli) de la Manche (de l'usine de traitement du combustible nucléaire d'Areva La Hague, de la centrale nucléaire EDF de Flamanville et du Centre de stockage de l'Andra), suite à l'accident de Fukushima. Un groupe de travail rassemblant des élus, des associations et des syndicats, s'est chargé de collecter puis de compiler environ 200 questions, pour ensuite auditionner les exploitants nucléaires – dont l'Andra – mais aussi les services de l'État, la Défense nationale, l'ASN et l'IRSN. Le livre blanc est consultable sur le site Internet de la Cli de la Manche (www.climanche.fr).

Un sous-préfet pour Cigéo



Nommé par un arrêté en date du 8 janvier 2014 au poste de directeur de projet auprès de la préfète de la Meuse, Patrick Naudin, sous-préfet hors classe, assurera la mise en œuvre opérationnelle de la mission de coordination de Cigéo durant les trois prochaines années. La création de ce poste avait été annoncée le 4 février 2013 par Delphine Batho, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, lors de son déplacement au Centre de Meuse/Haute-Marne.



Bilan 2013 des centres de l'Aube

En 2013, l'exploitation des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube se caractérise par une activité dense de compactage de colis de déchets au CSA et la montée en puissance des réceptions de déchets aux bâtiments de regroupement et d'entreposage du Cires.

- 12 675 m³ de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité (FMA) stockés au CSA, à Soulaines (soit 28 % de la capacité totale de stockage autorisée du Centre atteinte).
- 24 312 m³ de déchets de très faible activité (TFA) stockés au Cires, à Morvilliers (soit 39 % de la capacité totale de stockage autorisée du Centre atteinte).
- 2 683 colis réceptionnés au bâtiment de regroupement et 1 491 au bâtiment d'entreposage du Cires.
- 2 générateurs de vapeur provenant de la centrale nucléaire de Chooz A et 17 protections neutroniques latérales de la centrale Superphénix de Creys-Malville stockés respectivement au Cires et au CSA.



MISSION RÉUSSIE POUR LE TUNNELIER AU LABORATOIRE SOUTERRAIN

En Meuse/Haute-Marne, l'Andra a testé une nouvelle technique de construction des galeries souterraines, utilisée classiquement dans les tunnels : le soutènement "par voussoirs" (éléments préfabriqués en béton). Un tunnelier descendu pièce par pièce à 500 m de profondeur, puis soigneusement assemblé dans une chambre de montage spécifiquement creusée pour lui a été la pièce maîtresse de ces opérations. Le creusement d'une galerie a démarré fin mai et s'est achevé tout début novembre, mobilisant jour et nuit, 35 salariés de l'entreprise Eiffage TP et un technicien du fabricant allemand du tunnelier. La machine a été démontée en janvier 2014. Elle reprendra du service en 2015 dans une galerie perpendiculaire.

Les travaux de l'Andra sur les capteurs sans fil récompensés

Le prix du meilleur article a été décerné à une publication de l'Andra et du CNRS sur les capteurs sans fil. Il a été remis lors de la conférence internationale SMAR 2013 consacrée à la surveillance, à l'observation et à la maintenance des ouvrages de génie civil. "Une récompense assez exceptionnelle et une reconnaissance de nos travaux, qui nous ont mobilisés pendant trois ans", se félicite Guillaume Hermand, ingénieur en instrumentation à la direction Recherche & Développement de l'Andra et co-auteur de l'article scientifique. Cette publication présente une nouvelle technologie utilisant un système de capteurs autonomes et interrogeables à distance, capables d'ausculter des ouvrages cylindriques souterrains.

Les carottes de l'Andra stockées à Gondrecourt

L'Andra cherchait un lieu où abriter tous les échantillons de roches accumulés lors de ses campagnes de forages menées dans le sous-sol français : roches argileuses de l'Aube, de l'Aisne, et du Gard ; granites de la Vienne ; grès, calcaires, marnes et argiles de Meuse et de Haute-Marne. Une véritable "bibliothèque du sous-sol" qui commençait à se sentir à l'étroit dans la carothèque de son Laboratoire souterrain en Meuse/Haute-Marne. Elle vient donc d'emménager à Gondrecourt-le-Château, à 12 km du Laboratoire, dans une ancienne fabrique de meubles réhabilitée en entrepôt sécurisé.



www.andra.fr
rubrique Éditions

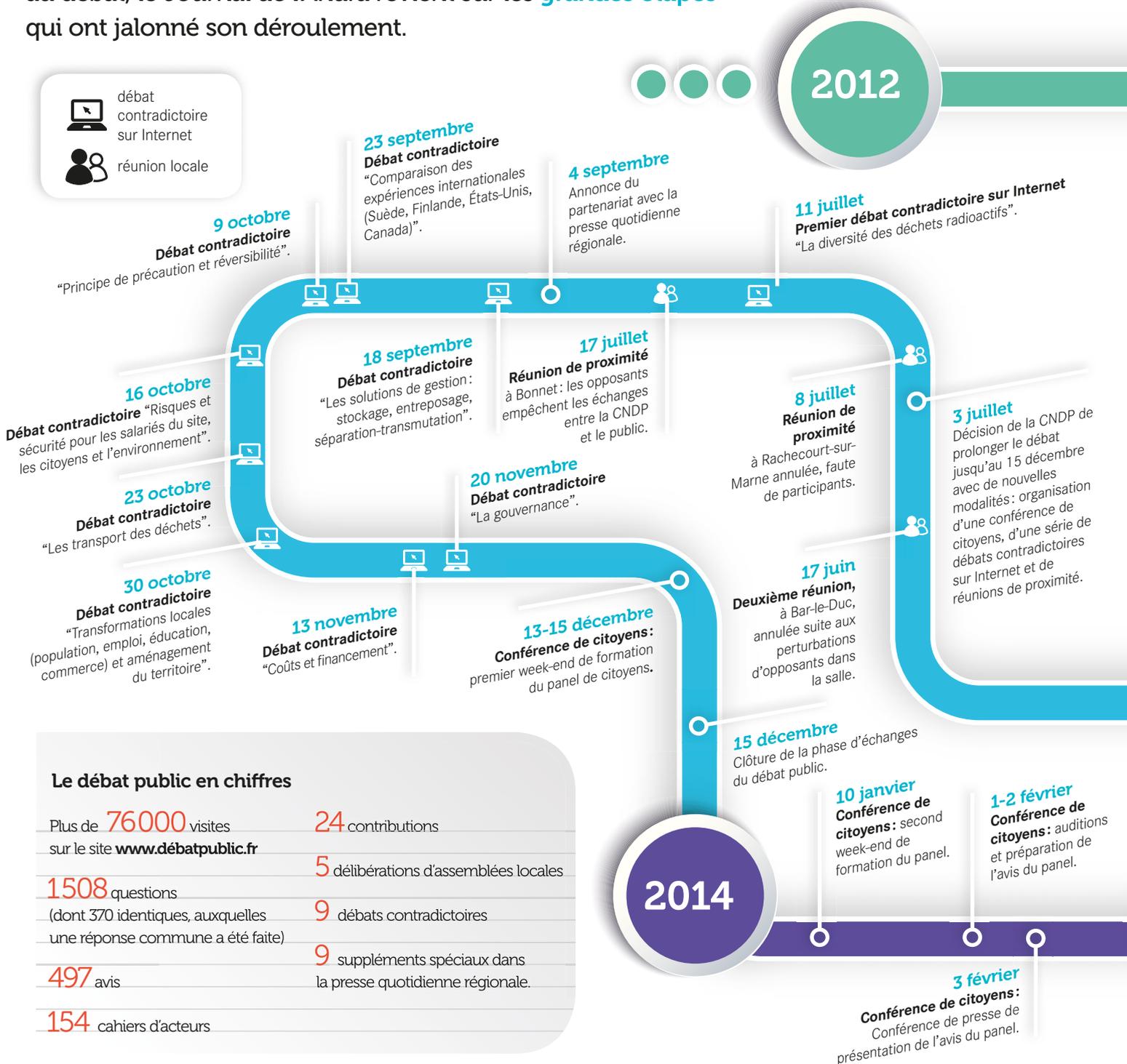
RECHERCHE 2013-2016

L'Andra a publié son *executive summary* (résumé) du programme de Recherche & Développement pour la période 2013-2016. Ce document fixe le cap de l'ensemble des activités de recherche, notamment en réponse aux objectifs fixés par l'État. Il s'organise autour de cinq thématiques opérationnelles : préserver la ressource rare des sites de stockage ; définir les exigences et les spécifications techniques de besoins (STB) et les adapter au progrès des connaissances ; accompagner les opérations de construction et d'exploitation des stockages ; définir et exploiter les techniques et les réseaux d'auscultation et d'information ; optimiser les matériaux des stockages.



Cigéo : retour sur le débat public

Le débat public organisé par la CNDP sur le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est désormais achevé. Alors que l'Andra s'apprête à publier les suites qu'elle donne au débat, le *Journal de l'Andra* revient sur les **grandes étapes** qui ont jalonné son déroulement.





*** Le sondage TNS-Sofres réalisé par la CNDP montre que les habitants de Meuse et de Haute-Marne se sentent informés et concernés**

- **9** habitants de Meuse et de Haute-Marne sur 10 déclarent avoir entendu parler du projet Cigéo et les **3/4** des personnes interrogées affirment bien comprendre ce dont il s'agit.
- **2** habitants sur 3 (68 %) estiment qu'un débat est utile.

9 octobre

Saisine par l'Andra de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'organisation d'un débat public sur Cigéo.

5 décembre

Nomination des cinq autres membres de la CPDP.

7 novembre

Mise en place par la CNDP d'une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée d'organiser le débat et nomination de Claude Bernet à sa présidence.

6 décembre

Conférences de presse de présentation de la CPDP à Bar-le-Duc et à Saint-Dizier.

2013

6 février

Approbation par la CNDP du dossier de présentation du projet Cigéo préparé par l'Andra et validation des modalités (réunions publiques, presse, site Internet) et des dates du débat.

23 mai

Première réunion à Bure, annulée suite aux perturbations d'opposants dans la salle.

6 juin

Table ronde organisée avec les acteurs du département.

14 et 15 juin

Lancement d'un **sondage TNS-Sofres*** à la demande de la CNDP pour évaluer l'opinion des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sur le débat.

15 mai

Ouverture de la phase d'échanges.

12 février

Remise du compte rendu du débat public par la CPDP et du bilan du débat par la CNDP.

Mi-mai

Publication des suites données par l'Andra au débat.

Christian Leyrit,

président de la Commission nationale du débat public



"Ce débat a été difficile, mais néanmoins très riche: malgré quelques dizaines d'opposants venus empêcher les réunions publiques, de nouvelles modalités ont été trouvées, qui ont permis de recueillir des avis extrêmement nombreux et argumentés.

Les conclusions que nous pouvons en tirer sont de trois ordres. La première, c'est un sentiment d'inquiétude perceptible chez un nombre important de citoyens. Il est dans ce cadre indispensable de restaurer un climat de plus grande confiance entre les citoyens, le maître d'ouvrage et les pouvoirs publics, en favorisant une expertise et une gouvernance pluralistes. Cela pourrait se faire dans le cadre du Clis et de l'Ancli, à condition de leur octroyer des moyens plus importants. Un autre progrès consisterait à ce que les instances de contrôle et de décision auditionnent les associations locales. Le deuxième aspect concerne le jalonnement du projet. Une large majorité de personnes et d'experts indépendants ayant participé au débat s'accordent pour considérer que le calendrier de déploiement du projet prévu par la loi de 2006 est beaucoup trop serré. L'idée d'une phase « pilote » du stockage, sans, puis avec déchets radioactifs, intermédiaire nécessaire entre le Laboratoire et le centre industriel, constituerait une avancée significative. Il apparaît enfin indispensable d'apporter au public des informations sur l'inventaire des déchets pouvant être accueillis dans Cigéo et sur les financements et les coûts, en intégrant les coûts relatifs à la réversibilité.

La conférence de citoyens a quant à elle montré que des personnes n'ayant aucune compétence particulière, mais recevant une formation pluraliste, peuvent exprimer sur un sujet aussi complexe un avis pertinent et circonstancié, digne d'intérêt pour le décideur. Cet avis est d'ailleurs proche des conclusions du débat public. Une leçon à méditer et un message très positif pour l'avenir."

Retrouvez l'interview complète de Christian Leyrit:



www.cigeo.com/rubrique_Calendrier



www.debatpublic-cigeo.org



Le regard de citoyens sur le projet Cigéo

Dans le cadre du débat public sur Cigéo, une conférence de citoyens a été organisée par la CNDP afin de recueillir l'avis de citoyens non impliqués. Après trois week-ends de formation intense sur le sujet, les dix-sept volontaires ont rendu leurs conclusions le 3 février dernier. Rencontre avec **Marie-Angèle Hermitte**, présidente du comité de pilotage* chargé d'organiser le dispositif.

Très utilisées dans les pays nordiques, les conférences de citoyens n'ont été mises en œuvre en France qu'à de rares occasions : les OGM en 1998, le changement climatique en 2002, les boues des stations d'épuration en 2003, les nanotechnologies en 2010... Devant les difficultés rencontrées lors du débat public sur Cigéo pour organiser les réunions locales, la Commission nationale du débat public a décidé d'avoir recours à ce moyen pour faire entendre la voix de citoyens non impliqués dans le projet. *"Ce dispositif permet en effet de recueillir, sur un sujet donné, l'avis de citoyens qui ne s'expriment habituellement pas via les modes traditionnels de concertation du public, parce qu'ils n'ont pas d'intérêt particulier dans le projet concerné,* explique Marie-Angèle Hermitte. *Au préalable, il s'agit de leur apporter une information la plus complète possible sur le sujet pour leur permettre de donner un avis éclairé. C'est tout le travail du comité de pilotage, dont la délicate mission est de choisir les experts qui assureront les formations, d'en élaborer avec eux le contenu et de veiller à leur bon déroulement."*

Des citoyens volontaires et investis

Le panel invité à s'exprimer sur Cigéo rassemblait dix-sept personnes de profession, d'origine et d'âge variés, dont huit de Meuse et de Haute-Marne. *"La participation à une conférence de citoyens n'est pas une obligation, et beaucoup de personnes sollicitées refusent... mais celles qui acceptent sont en général très enthousiastes après coup"*, confie Marie-Angèle Hermitte. Des citoyens volontaires donc, non rémunérés, mais prêts à s'investir pendant trois week-ends très intensifs pour s'informer sur le sujet, et donner leur avis.

Une formation de très haut niveau, conçue sur un mode contradictoire

Les deux premiers week-ends ont été consacrés à des présentations des différentes dimensions du projet par des experts de sensibilités diverses : sociologues, chercheurs au CNRS, maître d'ouvrage, représentants du ministère, de l'ASN, de l'IRSN, membres d'associations... Des séances conçues de manière contradictoire, comme le précise Marie-Angèle Hermitte : *"Les formateurs ont été choisis en fonction de leur connaissance du sujet, mais aussi de leur capacité à être reconnus comme un interlocuteur valable par le camp opposé. Sur chaque thème, deux contradictoires étaient invités à présenter ensemble les points sur lesquels ils étaient d'accord puis à confronter leurs divergences. Cela n'a pas toujours été simple ! Il a notamment fallu faire face*

au refus d'interventions de certaines parties prenantes. Mais je pense que nous sommes finalement parvenus à délivrer une formation complète et d'un très bon niveau." Toutes les séances ont d'ailleurs été filmées et sont visualisables sur le compte Dailymotion de la CNDP.

Un avis adopté à l'unanimité

Le dernier week-end a donné lieu à une série d'auditions (élus locaux, opposants, journalistes...) à la demande des participants soucieux d'approfondir certains points. Le groupe s'est ensuite attelé à la rédaction de l'avis. Un travail délicat, qui a débuté à 9 h du matin pour s'achever... à 4 h le lendemain matin. *"Les membres du groupe se sont montrés très soucieux de parvenir à un consensus, sans doute afin de maximiser leurs chances d'être écoutés et entendus,* conclut Marie-Angèle Hermitte. *Leur avis, pragmatique et de bon sens, tend à prouver l'efficacité de ce type de dispositif pour recueillir la voix des citoyens sur des sujets qui, bien que complexes, ne doivent pas se limiter au seul débat d'experts."* ●

* Le comité de pilotage était composé de six membres : deux spécialistes des conférences de citoyens n'ayant aucune connaissance des questions nucléaires, et quatre scientifiques, dont deux réputés favorables au projet Cigéo et deux défavorables.



Marie-Angèle Hermitte, présidente du comité de pilotage

Visualisez les débats en vidéo :



www.dailymotion.com/user/debatpublic/1



Deux membres du panel témoignent

Marie-Christine Dietrich,
habitante de Commercy (Meuse)



Quand j'ai reçu cet appel téléphonique, j'ai cru à une plaisanterie : pourquoi me demander mon avis, à moi, sur un sujet dont je connaissais l'existence parce que je suis Meusienne mais sur lequel je ne m'étais jamais vraiment penchée ? Aujourd'hui, après trois week-ends passés à auditionner des spécialistes pointus, aussi bien des anti que des pro stockage, et même s'il reste encore quelques questions sans réponse, je peux dire que cette expérience a été extrêmement intéressante : tout le groupe a joué le jeu et nos débats ont été passionnés et intenses pour arriver à rédiger un avis consensuel. Ce dispositif devrait être généralisé à toutes les lois.

Maurice Stupien,
habitant d'Ancemont (Meuse)



Au début, ne connaissant rien au nucléaire, je ne voyais pas ce que je pouvais apporter. Puis, au fur et à mesure des auditions, la curiosité a grandi, et je me suis de plus en plus impliqué. La vraie difficulté est apparue au moment de produire un texte en trouvant les mots du consensus ! Sa rédaction a donné lieu à d'âpres discussions jusqu'au bout de la nuit. J'espère maintenant que nous allons être écoutés, car je pense que notre groupe est devenu légitime : nous avons essayé de comprendre le sujet en écoutant des pour et des contre, et, avec sincérité, avec responsabilité, et en notre âme et conscience, nous avons réussi à nous respecter pour formuler un avis partagé qui doit être entendu.



Jean-Michel Fourniau,
membre du comité d'évaluation de la conférence de citoyens

"Notre mission d'évaluation consistait à suivre le déroulement de la conférence et à en tirer des conclusions plus générales sur l'usage que

la CNDP pourrait faire de ce dispositif.

Premier constat : cette conférence a clairement permis de réouvrir le débat à un certain nombre d'acteurs – élus locaux ou nationaux, opposants locaux, journalistes – qui avaient refusé ou avaient été empêchés de s'exprimer localement et ont accepté de répondre aux sollicitations du panel.

Deuxième point saillant : la qualité de l'avis produit démontre qu'en finalement peu de temps, des non spécialistes peuvent embrasser des sujets complexes de manière complète et pertinente, pour peu que le dispositif soit bien conduit, comme cela a été le cas. Un troisième aspect concerne l'avis des citoyens sur la question du stockage. Un pas a été franchi par rapport au débat de 2005-2006 : celui-ci n'est plus considéré comme une alternative à étudier mais bien comme une solution qui peut commencer à être testée en vraie grandeur, avec une phase pilote pour apporter des réponses aux questions qui restent posées, et à condition de ne pas empêcher la recherche d'autres solutions. Les citoyens se sont clairement positionnés dans un impératif d'action, rappelant qu'ils sont déjà la deuxième génération à bénéficier de l'énergie nucléaire et qu'il ne faut pas remettre aux prochaines générations la question des déchets, mais la traiter de manière prudente et mesurée. Leur avis traduit cette volonté de dégager les conditions à respecter pour avancer, en veillant à ne pas se fermer des portes pour l'avenir."

L'ASN et la CNE rendent leur avis sur Cigéo

Fin 2013, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et la Commission nationale d'évaluation (CNE) ont rendu publiques leurs évaluations respectives sur l'avancement du projet Cigéo.

Depuis le début des études sur le stockage profond, initiées par la loi du 31 décembre 1991, l'ensemble des recherches menées par l'Andra fait l'objet d'avis réguliers des évaluateurs scientifiques (Commission nationale d'évaluation) et de sûreté (Autorité de sûreté nucléaire).

Ces avis orientent les études menées par l'Andra sur le projet Cigéo en vue du dépôt d'une demande d'autorisation de création, conformément à la loi du 28 juin 2006. ●

Retrouvez les avis émis fin 2013 via les liens Internet ci-contre.



www.asn.fr
rubrique Presse /
Actualités ASN en
date du 06/12/2013



[www.cne2.fr/
telechargements/
RAPPORT_CNE2_7.pdf](http://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_7.pdf)



L'Andra maintenant autonome

En 2013, l'Andra a définitivement quitté le bâtiment du Centre de regroupement Nord (CRN) du CEA situé à Saclay (91) et les locaux qu'elle occupait sur le site de Socatri au Tricastin (Vallée du Rhône). Des opérations anticipées de longue date avec la création en 2012 des bâtiments de regroupement et d'entreposage au Cires, à Morvilliers (Aube).

Fin décembre, l'Andra a récupéré les 153 derniers colis de déchets radioactifs qui étaient encore entreposés au CRN de Saclay. Ces colis contenaient notamment des objets au radium, des déchets de liquides aqueux, des solvants et des flacons de scintillation provenant principalement d'hôpitaux et de laboratoires. Ils ont été transférés progressivement au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de l'Andra dans l'Aube (Cires).

Un centre unique de regroupement des déchets radioactifs non électronucléaires

Propriété du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), le bâtiment du CRN était loué depuis près de trente ans par l'Andra pour regrouper les déchets des producteurs non électronucléaires (laboratoires, universités...), que l'Agence collecte dans toute la France. Soucieuse d'accroître son

indépendance et de répondre à la fermeture du CRN programmée par le CEA, l'Andra avait construit, il y a deux ans, un bâtiment de regroupement au Cires (*voir Journal de l'Andra édition Aube n°12*). Le Centre de Morvilliers est désormais le seul point en France qui regroupe les déchets radioactifs non électronucléaires, avant de les envoyer en traitement, en entreposage ou en stockage.

L'Andra a également vidé fin décembre le bâtiment de Socatri, propriété d'Areva, dans lequel elle entreposait des déchets

radioactifs non électronucléaires à vie longue. Dans le même souci d'indépendance en amont des opérations de stockage, l'Andra a mis en service, en octobre 2012, sur le site de Morvilliers un bâtiment d'entreposage. Elle a pu y rapatrier les 1 306 colis de déchets qui étaient entreposés à Socatri. D'environ 2 000 m², ce bâtiment d'entreposage du Cires accueille de façon temporaire les déchets non électronucléaires à vie longue avant qu'ils ne soient stockés de façon pérenne, l'Andra développant des projets de stockage opérationnels. ●



Le déchets FA-VL non électronucléaires entreposés dans le bâtiment d'entreposage du Cires.

L'expertise de l'Andra s'exporte en Uruguay

L'Uruguay a demandé à l'Andra un rapport mettant en exergue les conséquences du démarrage d'une activité nucléaire, en termes de gestion des déchets radioactifs.

Pour répondre à des besoins énergétiques en augmentation constante, l'Uruguay envisage de se tourner vers la production d'énergie nucléaire. En 2012, le pays a lancé un appel d'offres international afin de faire réaliser une étude sur les déchets nucléaires. La prestation, remportée par l'Andra, a abouti à la constitution d'un rapport de 120 pages. **Roberto Miguez**, ingénieur

projets et coopération internationale à la direction internationale de l'Andra, a coordonné le projet : *"Il s'agissait d'établir une analyse de plusieurs types de réacteurs, selon les déchets radioactifs générés (volume, classification...).* En effet, l'Uruguay souhaite développer une vision globale du nucléaire et s'intéresse de près à l'enjeu des déchets." L'équipe de l'Andra a donc mené un important travail de recherche

et d'étude, en évoquant la diversité des situations à travers le monde. *"Nous avons souligné l'importance, pour l'Uruguay, de rechercher à la fois des solutions pour l'entreposage des déchets, temporaire, et pour leur stockage, définitif... Pour ne pas faire comme les pays qui se sont lancés dans le nucléaire, il y a dix ou vingt ans, sans aucune solution."* ●



Des riverains plutôt confiants

L'Andra a reconduit pour la troisième année le dispositif d'enquête mis en place auprès des riverains de ses installations en Meuse/Haute-Marne, dans l'Aube et dans la Manche. Résultats : des Centres globalement bien perçus, une confiance élevée en l'Andra, et un important besoin d'information.

Les sondages ont été réalisés de décembre à janvier par téléphone, auprès de 600 riverains de chaque Centre.

Trois catégories de riverains ont été définies, en fonction de leur proximité vis-à-vis des Centres de l'Andra : "très proches riverains", "proches riverains", et "moins proches riverains".

Faites-vous confiance à l'Andra pour gérer ses Centres sur le long terme ?

Oui

	Centre de stockage de la Manche	Centre de Meuse/Haute-Marne	Centres industriels de l'Aube
Ensemble	76 %	61 %	71 %
Très proches	88 %	70 %	80 %
Proches	76 %	73 %	80 %
Moins proches	74 %	53 %	69 %

Premier enseignement de cette enquête : le jugement de la population sur les Centres actuels demeure globalement favorable, la majorité des riverains interrogés estimant qu'ils sont "*une bonne chose*" pour leur région. Les habitants considèrent que ces sites sont bien sécurisés, qu'ils sont indispensables à la gestion des déchets radioactifs en France, et qu'ils contribuent de manière importante à l'emploi local et au développement du territoire. Une certaine confusion demeure néanmoins quant aux activités de certains sites : ainsi un riverain sur deux pense que le Laboratoire souterrain en Meuse/Haute-Marne abrite déjà des déchets radioactifs, ou que le Centre de stockage de la Manche continue d'accueillir de nouveaux déchets.

Un lien entre proximité et inquiétude

On constate que les riverains les plus proches sont ceux qui connaissent le mieux les activités des Centres... et aussi les moins inquiets. Dans l'Aube comme dans la Manche, le sentiment d'inquiétude demeure ainsi globalement minoritaire (51 % de personnes pas vraiment ou pas du tout inquiètes dans l'Aube, 59 % dans la Manche) et décroît significativement à mesure que l'on se rapproche des Centres (respectivement 72 % et 59 % de non inquiets parmi les plus proches riverains du CSM et des Centres de l'Aube). En Meuse/Haute-Marne, le sentiment d'inquiétude vis-à-vis de Cigéo n'a globalement pas évolué, mais les écarts se creusent entre les habitants les plus proches (55 % d'inquiets) et les plus éloignés (73 %) chez qui l'inquiétude progresse.

Plus globalement, les principales préoccupations des riverains des sites concernent les risques pour l'environnement et pour la santé, et les risques d'accidents.

Des riverains qui continuent de faire confiance à l'Andra...

L'Agence bénéficie d'un capital confiance auprès des riverains. Ils sont ainsi respectivement 76 % (Manche), 71 % (Aube) et 61 % (Meuse/Haute-Marne) à lui faire confiance pour gérer ses Centres. Les habitants ont notamment foi en sa capacité à assurer la sécurité de ses installations, à prendre toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement et à participer au développement économique local.

... mais qui restent en quête d'information et de dialogue

Si les riverains reconnaissent les missions techniques de l'Agence et lui font confiance pour les mener à bien, ils sont toujours en demande d'information et de dialogue. L'Andra demeure la source d'information privilégiée et reste un émetteur de confiance pour la population locale. ●



Le Journal de l'Andra se fait l'écho de vos préoccupations en relayant dans ses colonnes les questions que vous nous posez lors des visites de nos Centres ou sur nos sites Internet andra.fr, cigeo.com ou dechets-radioactifs.com... et en y apportant des réponses !

La présence de l'Andra favorise-t-elle réellement l'emploi local ? Où habitent les salariés de l'Andra ?

Dans le cas des Centres de stockage de l'Aube, les employés Andra (85 en 2013) habitent pour près des 2/3 dans les communes proches, 1/3 dans un rayon de 25-30 km autour des Centres (Bar-sur-Aube, Vendevre-sur-Barse...) et seuls quelques-uns au-delà, principalement pour des raisons liées à la localisation des établissements d'enseignement (lycées notamment). Il faut noter que 45 % des agents Andra dans l'Aube ont été recrutés localement (rayon de 50 km). Concernant le Centre de Meuse/Haute-Marne, sur les 150 salariés de l'Andra qui y travaillent, 33 % habitent dans la Meuse et 26 % dans la Haute-Marne. De manière plus globale, 70 % des salariés Andra du Centre sont originaires des régions Lorraine ou Champagne-Ardenne.



Le Centre de stockage de la Manche dans son environnement avec, au premier plan, la tour de la Masse



Laboratoire de Mol en Belgique

Peut-on habiter et cultiver à proximité des Centres de stockage ?

Il n'existe aucun danger pour l'habitat et l'agriculture autour des Centres de stockage de l'Andra actuellement en exploitation dans l'Aube et en surveillance dans la Manche. De la même façon, il n'y aura aucun danger à vivre, cultiver, pêcher, chasser ou se promener à proximité du futur centre de stockage profond (Cigéo).

Pourquoi ne stocke-t-on pas tous les déchets en profondeur puisque cela semble être le plus sûr ?

La loi prévoit que le stockage en profondeur soit réservé aux déchets qui, pour des raisons de sûreté ou de radioprotection, ne peuvent être stockés en surface ou en subsurface. En effet, le stockage géologique profond garantit la sûreté à très long terme, même en cas d'oubli du stockage. L'activité et la durée de vie des déchets de très faible activité (TFA), de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) et de faible activité à vie longue (FA-VL) ne nécessitent pas qu'ils soient stockés en couche géologique profonde (500 m). La solution du stockage profond ne concerne que les déchets qui présentent des durées de vie et un niveau de radioactivité élevés

comme les déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue (HA et MA-VL).

Que font les autres pays pour leurs déchets hautement radioactifs ? D'autres pays ont-ils fait d'autres choix ?

Depuis plus de cinquante ans, les chercheurs en France et à l'étranger ont étudié différents moyens pour la gestion de leurs déchets radioactifs : envoi dans l'espace, au fond des océans, dans le magma, entreposage, séparation-transmutation... Le stockage profond est aujourd'hui considéré dans tous les pays comme la meilleure solution pour mettre en sécurité de manière définitive les déchets les plus radioactifs et ne pas reporter leur charge sur les générations suivantes.

La directive européenne du 19 juillet 2011 considère effectivement que le stockage géologique constitue actuellement la solution la plus sûre et la plus durable en tant qu'étape finale de la gestion des déchets de haute activité. Tous les pays qui ont à gérer ce type de déchets s'orientent vers cette solution. Outre la France, c'est le cas par exemple des États-Unis, de la Finlande, de la Suède, du Canada, de la Chine, de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne ou encore du Japon.



À quoi servent ces commissions locales d'information, les Cli, qui sont créées pour chaque site nucléaire ? Dans ce numéro, le *Journal de l'Andra* vous présente ces instances de dialogue qui sont une spécificité française. Vous découvrirez leur rôle, leur mode de fonctionnement, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, le point de vue d'un exploitant, d'un élu et celui d'un riverain... Et pousserez la porte des Cli des sites de l'Andra, interlocuteurs privilégiés de l'Andra.



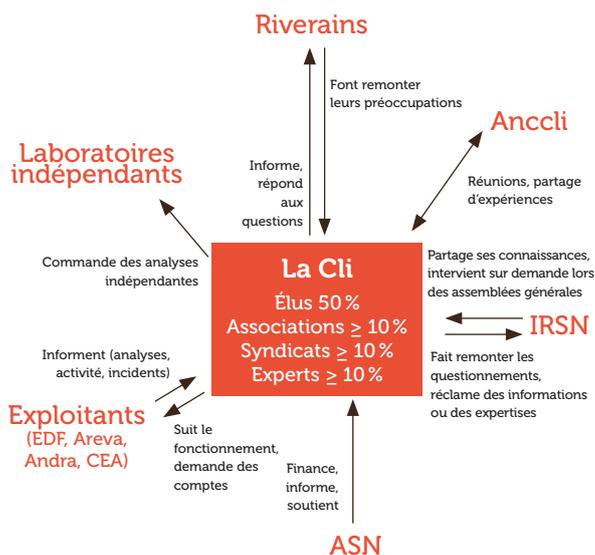
Des Cli pour **comprendre**



Cli : un observateur vigilant des installations nucléaires

En France, une Commission locale d'information (Cli) est mise en place pour chaque installation nucléaire de base. Ces instances, qui rassemblent des représentants de la société civile, constituent à la fois des interlocuteurs incontournables des exploitants et des autorités, une source indépendante d'information pour la population et un observateur vigilant du fonctionnement des installations.

La Cli et ses interlocuteurs



radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Un espace de vigilance et d'information des populations proches indispensable, selon **Alain Delmestre**, directeur général adjoint de l'ASN: "Le dialogue ne doit pas se limiter à des échanges contrôleur-contrôlé: la population doit être intégrée dans le processus."

Un financement mixte

Les Cli sont composées d'élus locaux et nationaux, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'acteurs économiques, de personnes qualifiées (experts scientifiques, médecins...), et de représentants syndicaux. L'ASN peut y assister, avec une voix consultative. Leurs grandes lignes de travail sont fixées lors des réunions de bureau. Tous se retrouvent lors d'assemblées générales, dont certaines sont ouvertes au public. Pour remplir ses missions, la Cli est en relation étroite avec l'exploitant et les organismes d'État. Elle peut tous les interroger et également faire faire des analyses (qualité de l'air, de l'eau, impact des rejets de l'installation...). Son financement est assuré par le conseil général, qui peut prendre en charge le recrutement de permanents, et par l'État, via l'ASN. En 2013, celle-ci leur a ainsi versé 1 million d'euros. "Un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes, précise Alain Delmestre. Nous formulons en outre chaque année le souhait de voir appliquer ce qui est prévu par la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, à savoir le financement des Cli par un prélèvement sur la taxe INB*."

Pionnières en Europe

"Ces lieux d'exercice de la démocratie à l'échelle locale sont une particularité française, souligne **Monique Sené**, vice-présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli). Ailleurs, on trouve bien des associations, mais pas d'instances aussi organisées et reconnues." D'ailleurs, le Conseil économique et social européen a récemment recommandé aux pays dotés du nucléaire civil de mettre en place des groupes d'échanges inspirés de ce modèle. ●

*Taxe due par les exploitants des installations nucléaires de base françaises.

La sûreté nucléaire française repose sur l'exploitant, qui est responsable de la sûreté et du bon fonctionnement de ses installations, et sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante chargée de contrôler les installations et d'informer le public, avec le support de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La société civile, à travers les commissions locales d'information (Cli), joue également un rôle important dans le suivi des activités des sites nucléaires. Ainsi, chaque installation nucléaire de base (INB) dispose de la sienne. Son rôle: assurer une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de



Pour en savoir plus, visionnez un clip pédagogique sur les Cli: www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT

FILLES DES ANNÉES 80

La circulaire Mauroy du 15 décembre 1981 recommandait déjà la constitution de commissions d'information auprès des installations nucléaires. Mais ce sont la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire (loi TSN) du 13 juin 2006, suivie par le décret n°2008-251 du 12 mars 2008, qui ont défini leur caractère obligatoire, leur mode de fonctionnement et leur statut. Les Cli sont créées par décision du président du conseil général, qui en est le président en titre et en désigne les membres, notamment le président délégué, un élu local ou bien une personne qualifiée, chargé d'animer la Cli au quotidien.



INTERVIEW



Jean-Claude Delalonde

Les Cli garantissent l'expression d'une vigilance de principe

Les 38 Cli françaises sont rassemblées au sein de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli).

Jean-Claude Delalonde, son président, expose sa vision des enjeux qui occupent l'association, et de son positionnement de tête de réseau.

Pouvez-vous nous présenter l'Anccli ?

L'Anccli, ce sont 32 bénévoles désignés par les membres des Cli françaises, réunis en conseil d'administration et répartis en quatre collèges (élus, syndicats, experts, associations). Nous disposons d'un comité scientifique, regroupant des experts, qui, à la demande des Cli, peut se prononcer sur un thème donné. Nos groupes de travail permanents, sortes de viviers d'acteurs locaux, explorent et, si besoin, demandent des expertises sur

la sûreté, les installations, les déchets, le post-accidentel... Nous pouvons enfin saisir l'ASN, si nous l'estimons nécessaire, sur tout sujet lié au fonctionnement des INB. En somme, notre rôle est de faire remonter les préoccupations du terrain et les enjeux transversaux, de les étudier et de formuler des recommandations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les décisions prises, mais d'exiger, dans le respect des choix politiques, que la sûreté et la sécurité soient toujours une priorité. Pas question de nous faire le porte-voix des "pro" ou des "anti" : le but est d'échanger et informer, dans le respect de la diversité des points de vue.

La question des déchets est-elle importante pour l'Anccli ?

C'est l'un de nos grands axes de travail, car il concerne toutes les Cli – pas seulement celles liées aux installations de l'Andra. Nous avons mis en place un groupe permanent sur ce thème en 2006. Ses participants – membres de Cli, de l'Anccli, d'associations, experts ou élus – échangent sur la production, le traitement, le confinement et le stockage des déchets, et s'efforcent de vulgariser les actions de l'Andra, de l'IRSN ou des chercheurs. Nous nous inscrivons aussi dans la réflexion autour du projet Cigéo (voir encadré). Notre positionnement est simple : à partir du moment où s'exerce une activité nucléaire, il est logique qu'il y ait des déchets ; l'enjeu est de savoir qu'en faire, et de le faire le mieux possible. La population est à la fois inquiète et en demande d'informations... Les Cli sont donc précieuses, parce qu'elles sont le lieu d'expression d'une vigilance de principe et d'exercice d'une démocratie participative. D'ailleurs, à l'Anccli, toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Certes, nous avons du mal à trouver des financements. Mais nous faisons tout pour qu'il y ait une réflexion et une concertation en amont de chaque grande décision. ●

Contribuer à l'information des citoyens sur Cigéo

L'Anccli a initié, en juin 2012, un dialogue sur les déchets de moyenne activité et de haute activité à vie longue (MA-HA-VL), co-piloté avec le comité local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de l'Andra et l'IRSN. L'objectif ? Alimenter des échanges transparents sur le projet du centre de stockage Cigéo. "Il ne nous appartient pas de dire s'il faut ou non faire Cigéo", souligne Jean-Claude Delalonde, président de l'Anccli, mais de tout faire pour que ce projet, s'il aboutit, se fasse dans les meilleures conditions."

Pour François Rollinger, chef du service ouverture à la société à l'IRSN, "cette démarche est essentielle car elle permet de mieux comprendre les préoccupations des différents acteurs et à en tenir compte dans nos travaux. Ces échanges contribuent aussi à l'identification des besoins d'information du grand public et à la nécessaire montée en compétences des acteurs de la société, dont les membres de la Cli, pour rendre effectif le droit des citoyens à la participation."



François Rollinger
chef du service
ouverture à la
société de l'IRSN.

Pour en savoir plus : voir le livre blanc publié par l'Anccli (www.anccli.fr) ou le site de l'IRSN dédié à Cigéo (www.irsn.fr/dechets/cigeo)



S'investir, être curieux et savoir parler aux riverains

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une Cli, le *Journal de l'Andra* a interrogé l'une des plus anciennes d'entre elles : celle de la petite commune de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, qui abrite une centrale nucléaire depuis une vingtaine d'années. Sa Cli fait figure de pionnière auprès de ses homologues... **Alexis Calafat**, son président, nous fait vivre le quotidien de sa commission, et revient sur ses succès et ses difficultés.



Alexis Calafat
maire de Golfech,
près de la
centrale
nucléaire EDF
(Tarn-et-Garonne).

“ **N**otre Cli a été créée en 1982. J'y suis entré en tant que membre représentant des élus – j'étais maire de Golfech – et en suis devenu président en 1997. Nous sommes une soixantaine de membres, tous bénévoles. Nos commissions thématiques se réunissent trois à quatre fois par an et nous organisons deux assemblées générales. L'une des assemblées générales est ouverte au public, qui peut poser des questions ; nous invitons également un représentant des autorités (ASN, préfecture...) pour y répondre.

Multiplier les sources d'information

Les sujets sur lesquels nous travaillons vont de la résistance du réacteur au travail des sous-traitants intervenant dans l'installation, en passant par l'étanchéité du bâtiment... Lorsque des trains sortent de la centrale chargés de

déchets, nous nous renseignons pour vérifier que les conditions de sécurité sont respectées et qu'il n'y a aucun risque de contamination pour les riverains. Nous menons aussi de nombreuses analyses environnementales. Dès la naissance de la Cli, le président du conseil général avait demandé à ce que soit réalisé un « point zéro » : un bilan environnemental préalable, avant tout rejet, par un laboratoire indépendant. Les analyses continuent, ce qui nous permet un suivi des données sur une vingtaine d'années... et de voir que celles-ci sont quasiment identiques à celles d'EDF. Nos actions sont aussi fonction de l'actualité : lorsqu'en 2012 l'exploitant nous a fait part de traces de tritium sous la centrale, nous avons réalisé nos propres contrôles en parallèle. Autre action notable : fin 1998, à la suite d'un incident lié à une contamination, nous nous sommes aperçu que l'exploitant ne nous avait pas tout dit... Nous avons immédiatement instauré dès 1999 une convention d'échanges d'informations : désormais, dès que quelque chose se produit, j'en suis informé ; et je contacte l'exploitant au moindre doute. Nous sommes fiers de ces initiatives, qui ont fait des émules auprès de nos confrères.

Respecter la pluralité de points de vue

Lors de la création de la Cli, l'exploitant était méfiant. Nous avons travaillé de manière ouverte, en expliquant que

l'idée était de nous réunir pour discuter et trouver des solutions. Nous pensons avoir réussi à instaurer une bonne collaboration et une confiance réciproque... EDF comprend que nous travaillons dans l'intérêt de la population, qui se sent rassurée par nos contrôles. De même, il était au départ difficile de faire débattre des personnes aux avis divergents, des « pro » et des « anti ». Mais peu à peu, tous ont compris que notre objectif commun est de voir comment nous pouvons vivre à côté de cette centrale, qui fait partie de notre paysage... Aujourd'hui, nous arrivons à échanger sereinement et tout le monde s'exprime.

Assurer un retour d'informations compréhensible par tous

Lorsque j'ai accepté cette mission, je ne connaissais rien au nucléaire mais, en tant qu'ingénieur BTP, je maîtrisais la notion de gestion des risques. L'important, pour faire vivre une Cli, c'est de s'investir – beaucoup – et d'être curieux. D'être capable d'explicitier et de vulgariser des données scientifiques. Assurer un retour d'informations compréhensible par tous, intéresser les gens et les médias sur la durée, c'est très compliqué ! Nous avons peu de moyens mais, au final, tout cela fonctionne bien. Et je suis fier de notre travail, car j'ai le sentiment que nous avons construit un bel exemple de démocratie.” ●



La centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)



TRIBUNE

“Pour VOUS, à quoi sert la Cli?”

Comment les Cli sont-elles perçues ? Pour le savoir, le *Journal de l'Andra* donne la parole à un élu, un riverain d'une centrale et un exploitant.



Jean-François Mézille
maire d'Avaray, près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

“ La centrale EDF est située à 2 km de notre commune, juste de l'autre côté de la Loire. C'est pour nous une réalité quotidienne, qui impacte nombre de nos projets. L'installation est entourée de barrières et ce qui s'y rapporte est, dans l'esprit des gens, entouré de secret...”

Il s'agit d'une activité sensible, et nous ne pouvons nous permettre de rester dans l'opacité. Le rôle de la Cli est donc essentiel : elle est là pour communiquer auprès des riverains, leur expliquer tout ce qui se passe dans la centrale, et exercer son devoir de vigilance vis-à-vis de l'exploitant. Depuis douze ans que je suis maire, je suis aussi membre de cette

commission, au sein du collège des élus et du bureau. Ce qui est, selon moi, très appréciable, c'est que tous les membres – y compris les représentants d'associations farouchement anti-nucléaires – peuvent exprimer ce qui les préoccupe et poser les questions qu'ils souhaitent – questions qui sont ensuite présentées de manière formelle à l'exploitant.

En cela, les Cli ont un vrai rôle démocratique, surtout depuis leur reconnaissance par la loi. Mon seul regret : que notre groupe ne soit pas mieux connu des riverains, qui apprécient que nous leur apportions des informations, mais ne comprennent pas toujours bien ce que nous faisons.” ●



Jacques Aiguesparges
habitant de Saclay, près du centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (Essonne).

“ J'habite Saclay-Bourg depuis 1945 et vis aujourd'hui à moins de 2 km des clôtures du site du CEA, que j'ai vu évoluer au fil des années.

D'un côté, je pense que l'activité menée ici est importante car elle a permis de faire des découvertes indispensables pour le milieu médical et pour l'utilisation de la radioactivité... Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, alors il nous faut bien vivre avec !

D'un autre côté, je suis vigilant car, par le passé, il y a déjà eu des accidents ici. Il est donc indispensable que tout soit fait pour garantir le bon fonctionnement du centre. C'est pour cela que je suis rassuré par l'existence de la Cli. Je ne sais pas exactement qui la compose, à part des élus, ni comment elle fonctionne, mais je sais que depuis qu'elle est là, les choses ont un peu changé. Elle joue le rôle de garde-fou, puisque le CEA est tenu de lui déclarer tous les incidents qui surviennent sur son site.

La Cli nous envoie aussi des plaquettes d'information grâce auxquelles j'apprends beaucoup de choses. Par exemple, nous avons récemment reçu un dossier sur les mesures que nous devons prendre en cas de déclenchement de la sirène d'alerte.” ●



Pascal Molinari
directeur adjoint du site Areva Tricastin (Drôme-Vaucluse).

“ Ici, nous avons une Cligeet (pour Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin), commune à notre site et à la centrale nucléaire EDF voisine. Elle nous permet d'informer, de dialoguer et de rendre compte au mieux de nos activités.

Le site Areva Tricastin est une plateforme industrielle de grande ampleur où Areva exploite des installations de conversion, d'enrichissement et de chimie de l'uranium. De par la diversité des activités, ce n'est pas toujours simple à comprendre pour le grand public... Or, il est indispensable qu'il sache ce que nous faisons : sans une bonne acceptation par les riverains, nous ne pouvons développer nos activités !

Cette instance, forte de sa pluralité d'acteurs, nous permet de nous adresser

aux élus et représentants des parties prenantes, avec autant de clarté et de pédagogie que possible.

Si nous avons des projets de nouvelles installations ou des évolutions dans nos activités industrielles, nous en informons systématiquement la commission.

De même, dès qu'un événement, devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté, est enregistré sur le site, nous contactons le président ou le secrétaire de la Cligeet pour qu'il puisse en informer les membres et le cas échéant les riverains.

Au-delà, nous veillons à faire part des actions que nous mettons en place après un événement en vue d'améliorer nos pratiques. Globalement, les échanges avec les membres de la commission sont constructifs car le président, qui pilote les débats, veille à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer.” ●



Des interlocuteurs de choix pour l'Andra

Deux Cli et deux Clis travaillent au quotidien autour des différentes installations de l'Andra. Ces instances sont de précieux relais d'information auprès des riverains, et des interlocuteurs de premier ordre, dont l'Agence s'efforce de faciliter le travail.



Stand du Clis de Bure lors d'une journée portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne.



Réunion de la Cli du Centre de stockage de l'Aube.



La Cli du Centre de stockage de la Manche.

Sur ses différents sites, l'Andra est en relation avec deux Cli, un Clis et une Clis (voir encadré). *“Sur le terrain, ce sont nos premiers interlocuteurs directs, car nous y trouvons des représentants de tous les acteurs présents sur le terrain : élus, associations, acteurs économiques, chercheurs...”*, explique Sébastien Farin, adjoint à la direction de la communication de l'Andra en charge de l'ouverture à la société. L'Agence les informe en permanence sur le fonctionnement de ses installations. *“Nous leur fournissons un maximum d'informations et essayons d'apporter des réponses claires à toutes les questions qui nous sont posées, pour faciliter leur travail et établir une relation de confiance. Ce relais d'information fonctionne dans un sens comme dans l'autre : il fait aussi remonter les questionnements et les préoccupations des riverains, ce qui est essentiel. Les Cli sont finalement les premiers garants de notre travail auprès de la population. Elles nous aident à informer et à assumer notre devoir de transparence.”* L'Agence n'hésite d'ailleurs pas à ouvrir les portes de ses Centres à des laboratoires d'analyses ou des associations mandatées par les Cli.

Aller à la rencontre des autres Cli

Mais l'Andra ne se cantonne pas à ses propres Cli : *“Toutes les INB produisent des déchets, rappelle Sébastien Farin. Il est important que leurs riverains soient sensibilisés à la gestion des déchets et*

à l'activité des Centres de stockage.” L'Andra s'est déjà engagée dans une dynamique d'échanges avec l'ensemble des Cli, qui peuvent la solliciter spontanément, pour se faire expliquer certaines notions ou venir visiter ses sites. Elle a ainsi récemment reçu les Cli de la centrale de Chooz (Ardennes) et de l'entreprise de maintenance nucléaire Somanu (Nord). Elle n'hésite pas non plus à se rendre sur place pour présenter ses activités aux membres des Cli ou au public, lors des assemblées générales. Une démarche que l'Agence souhaite renforcer en 2014.

À CHAQUE SITE SA CLI

Les Centres de stockage de la Manche et de l'Aube, en tant qu'installations nucléaires de base (INB), disposent tous deux d'une Cli. Le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube et le Laboratoire souterrain du Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM) sont par contre des installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE). Elles sont dotées de structures similaires : une commission locale d'information et de surveillance (Clis) pour le Cires, un Comité local d'information et de suivi (Clis) pour le Laboratoire souterrain du CMHM.



Les Cli des sites de l'Andra témoignent

Philippe Dallemagne,

vice-président de la Cli du Centre de stockage de l'Aube (CSA)



“Nous sommes dans une démarche continue d'amélioration de nos connaissances sur le nucléaire : nous organisons des voyages d'études, des visites de centrales ou d'usines d'incinération. Nous réfléchissons aussi à notre manière de communiquer : quel est le vecteur le plus approprié pour diffuser l'information au plus grand nombre ? Nous relayons les informations fournies par l'Andra, mais

lançons aussi nos propres analyses de surveillance de l'environnement. Notre objectif : avoir une vision de l'impact du CSA sur son environnement proche et construire un référentiel de connaissances, dont pourront se saisir les générations futures. Nous avons ainsi confié, en 2012, des analyses à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les premiers résultats sont présentés dans notre rapport d'activité. La dernière phase de l'étude – la bio-surveillance par les abeilles grâce à l'observation des produits de la ruche – se poursuit jusqu'en 2016.

Nos relations avec l'Andra ? Sans entrer dans la complaisance, nous avons plutôt confiance. Nous avons le sentiment qu'ils ont la volonté de nous informer et, en cas de difficulté, de trouver des solutions. Par exemple, lorsque nous avons mis en évidence un rayonnement plus important près d'un bâtiment du CSA lors de la réalisation d'une cartographie des débits de doses en périphérie de l'installation, l'Andra a renforcé la protection radiologique.”

Pour en savoir plus : cli-soulaines.fr

Jean-Louis Canova,

président du Clis de Bure, maire d'Ancerville (Meuse)



“Le comité local d'information et de suivi (Clis) suit l'activité du Laboratoire souterrain de Bure. Nous avons un statut associatif et sommes pour moitié subventionnés par l'État, pour moitié par EDF, Areva et le CEA. Nous avons donc davantage de moyens qu'une Cli, en particulier pour lancer des expertises indépendantes. Par exemple, il y a peu, l'Andra a réalisé un forage et conclu que

le potentiel géothermique était faible à proximité du site envisagé pour le stockage. Nous avons demandé à un bureau d'études spécialisé en géologie de vérifier ces données. Conclusion : le potentiel avait été sans doute sous-estimé. Nous communiquons autant que possible auprès de la population, en distribuant des lettres à tous les habitants de Meuse et de Haute-Marne, en organisant des débats scientifiques et des réunions dans les communes ou, récemment, en réalisant un film sur le projet de stockage. L'enjeu :

rester neutre, tout en respectant la diversité des avis de nos 90 membres ! Pas simple, car nous avons aussi bien des élus que des représentants des salariés, du monde agricole ou médical, des associations...”

L'Andra répond à nos questions et à celles, nombreuses, que nous posent les riverains par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. Des réponses plus ou moins rapides en fonction des sujets, mais nous obtenons toujours un retour. L'Agence est aussi présente à toutes nos assemblées générales, qui sont publiques. Nos relations avec elle se sont améliorées au fil du temps, en particulier depuis la mise en place du comité de liaison, avant chaque conseil d'administration, au cours duquel l'Andra et le Clis présentent leurs actualités, pour mieux organiser la réflexion.”

Pour en savoir plus : www.clis-bure.com

Michel Laurent,

président de la Cli du Centre de stockage de la Manche (CSM)



“Je préside cette Cli, au même titre que celles des deux autres installations nucléaires proches d'Areva NC à La Hague et d'EDF à Flamanville. Nous travaillons comme un conseil municipal : je réunis un représentant de chaque collège, nous établissons l'ordre du jour, puis nous nous réunissons en assemblée générale avec l'ensemble des collègues, l'Andra, l'ASN, le public et la presse. Là, nous faisons

le point sur les problématiques rencontrées par l'exploitant depuis la précédente réunion, abordons les questions soulevées par l'actualité, demandons à l'Andra si des travaux sont prévus... Notre attention porte en général sur le chantier mené sur la couverture qui recouvre les colis et sur la surveillance de la nappe phréatique. Nous avons ainsi décidé de faire réaliser des analyses contradictoires sur les concentrations de tritium détectées dans les piézomètres installés sur le site. Nous poursuivrons jusqu'en 2014 le suivi de ces mesures. Nous sommes en contact régulier avec l'Andra : je m'adresse directement à la direction lorsque les membres de la Cli ou les riverains ont des préoccupations ou des interrogations. De son côté, l'exploitant me prévient de tout incident enregistré sur le site ; je diffuse alors l'information auprès de la population et des membres de la Cli.

La proximité des deux autres Cli facilite le travail en commun. Par exemple, nous avons récemment demandé à des experts en santé publique d'étudier la prévalence de cancers à Beaumont-Hague, et nous avons publié en décembre 2013 un bulletin d'information hors série. Nous avons aussi, après l'accident de Fukushima, rédigé un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires civiles dans la Manche, impliquant l'audition de quatorze services de l'État. Et nous publions régulièrement des plaquettes d'information à destination du public.”

Pour en savoir plus : www.climanche.fr

Pour visualiser le bulletin d'information hors série sur l'incidence des cancers dans la Manche :



www.climanche.fr

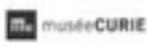


DU 3 DÉC. 2013
AU 8 JUIN 2014

LA DE HOMER À OPPENHEIMER RADI EXPO ACTIVITÉ



Ⓜ Franklin Roosevelt Ⓜ Champs-Élysées Clemenceau | palais-decouverte.fr



En partenariat avec :

l'actu

